

Passe-temps

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 30

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

courut au ministère de l'Intérieur pour implorer Barère.

— Madame lui répondit celui-ci, si j'entrevois pour Houdon un moyen de salut, je n'hésiterais pas à l'employer. Mais David s'est mis dans la cervelle de faire guillotiner tous les autres artistes. Or, il est tout-puissant, et pas un peintre, pas un sculpteur n'est sûr d'avoir encore, d'ici quelque temps, sa tête sur son cou.

Mme Houdon, désespérée de cette réponse, n'avait plus qu'à sortir, quand Barère la rappela :

— Que fait maintenant votre mari !

— Ce qu'il fait ?

— Oui, quelle œuvre ?

— Une œuvre allégorique : *La Foi méditant sur la Théologie*.

— Et qu'est-ce qu'elle représente ?

— Une femme tenant et regardant un rouleau de papier.

— Cette femme est elle belle ?

— Oui, très belle.

— Eh bien ! Madame, Houdon est sauvé...

Ne me demandez pas comment... Voilà l'heure de l'Assemblée ; je n'ai que le temps de m'y rendre... Laissez-moi.

Et Barère, quelques instants plus tard, montait à la tribune :

— Citoyens, déclarait-il, j'ai le plaisir d'annoncer aux représentants du pays qu'un grand artiste, justement célèbre dans le monde entier, le citoyen Houdon, vient de terminer une œuvre inspirée des plus purs sentiments civiques, et dont il fait hommage à l'Assemblée. Cette œuvre, citoyens, représente *la Liberté méditant sur la Constitution*...

A ces mots, des applaudissements, des acclamations retentirent sur tous les bancs. Des remerciements furent votés d'enthousiasme au citoyen Houdon.

Héroïsme et Félonie.

C'était pendant les dernières convulsions de la Commune expirante... Au loin, les rouges lueurs d'incendie, les sourds grondements du canon ; plus près, montant de la rue, des clameurs de mort, le crépitement de la fusillade.

Dans une pauvre chambre, sur les hauteurs de Montmartre, une jeune fille presque un enfant, sanglote aux pieds d'un crucifix : la veille, les fédérés ont arrêté son frère, jeune prêtre à peine plus âgé qu'elle, et froidement, en haine de sa soutane, ils l'ont fusillé au coin de la rue.

— Oh mon Dieu, s'écrie la pauvre enfant, ne punirez-vous pas ces lâches, ces misérables qui ont assassiné mon pauvre frère si doux et si bon, qui déshonorèrent la Patrie !...

Soudain un pas rapide monte l'escalier, la porte s'ouvre, un chef fédéré, les mains sanglantes, la figure noire de poudre, se précipite : — « Sauvez-moi, je suis poursuivi, je suis perdu ! » C'est l'assassin du jeune prêtre ; sa sœur l'a reconnu. — « Misérable, hier tu as tué mon frère ! — Grâce, grâce, je vous en conjure ! — As-tu fait grâce à mon frère, toi ? — Grâce au non du Christ, mort en pardonnant !... »

Déjà on entend sur l'escalier le tumulte, les cris des soldats de la France ; la jeune fille jette un long regard sur son crucifix, puis ouvrant un cabinet : — « Vite, cachez-vous là... »

Un officier français à la tête de sa troupe : — « Mademoiselle, y a-t-il des fédérés chez vous ? La jeune fille à travers ses larmes : — « Capitaine, il n'y a ici qu'une pauvre jeune fille dont ces misérables ont pillé la maison et assassiné le frère. — C'est bien, Mademoiselle, nous vous vengerons ! » Il sort.

La jeune fille aux pieds de son crucifix : — « Seigneur Jésus, au nom de mon frère, ac-

ceptez ma vengeance, pardonnez au meurtrier !... »

25 ANS APRÈS

à la porte d'un couvent du Carmel dont on chasse les Religieuses.

LA SUPÉRIEURE (*levant son voile*) : — Me reconnaissez-vous, Monsieur le Commissaire central ?

LE COMMISSAIRE. — Non, Madame.

LA SUPÉRIEURE. — Il y a 25 ans, vous avez fusillé mon frère, et je vous ai sauvé la vie : aujourd'hui vous chassez de son cloître la sœur de votre victime. Je vous pardonne deux fois... Dieu vous jugera.

Un concours peu banal

Cela se passe en Danemark, où le ministre de la justice vient de mettre au concours la place d'exécuteur des hautes œuvres.

L'ancien bourreau était trop vieux et, de plus, devait être devenu fort maladroit, car depuis plus de trente ans il n'y avait plus eu d'exécution capitale. Or, une série d'assassinats jettent depuis quelque temps l'effroi dans la population : il a donc fallu prononcer des condamnations à mort et chercher un nouveau titulaire pour ce poste.

Le nouvel exécuteur a non seulement dans sa charge d'achever le criminel d'un coup de hache, mais il doit aussi fustiger certains condamnés, cette peine existant encore dans le pays. Il touche, pour l'exécution capitale, 1,400 couronnes par an. Pour la bastonnade, il reçoit 50 couronnes par homme.

Il paraît que plus de cinquante personnes se sont déjà offertes pour cette charge.

On ne dit pas quelles seront les conditions du concours : il est probable qu'il y aura, entre autres difficultés, une dictée, comme dans tous les concours qui se respectent, avec des phrases coupées et hachées.

Un phénomène

Une fillette de quatre ans, la petite Marie Le-Guen, est en passe de devenir célèbre dans toute la Bretagne. La chaumière de ses parents, des pêcheurs de l'île Tudy, est devenue un lieu de pèlerinage. Marie Le Guen est un véritable phénomène. Elle porte, gravé dans la cornée de l'œil gauche, un peu plus bas que la pupille, dans le sens horizontal, le nombre 22, 4. Les chiffres, parfaitement visibles sont très bien formés de même que la virgule qui sépare le second 2 du 4.

Des médecins ont donné sur ce phénomène des opinions différentes, naturellement. L'un d'eux dit que cette bizarrerie de la nature pourrait n'être qu'un stigmate dans le genre de ceux que portent sur le corps certaines personnes, tels que fruits, épis de blé, taches vineuses, végétations, etc ; il est possible également que le chiffre aperçu provienne d'un tatouage médical au nitrate d'argent, rendu nécessaire au premier âge de l'enfant par une affection de la vue. Mais les parents affirment que l'enfant n'a subi aucune opération.

Un pharmacien de l'île Tudy a donné aussi son avis. Le chiffre aperçu doit être formé, selon lui, par les dessins des stries de l'œil et ce qui semble appuyer cette assertion, c'est qu'il n'est visible, d'une façon exacte, que sous un certain angle de lumière.

La petite Marie Le Guen doit être bientôt conduite à Paris.

Un train éclair

On lit dans la *Freisinnige Zeitung*, qu'un véritable train-éclair va circuler prochainement entre Presbourg et Budapest. La ma-

chine qui a la forme d'une torpille, n'a pas moins de vingt-quatre roues ; elle déploie une puissance de 1,400 chevaux. Elle remorquera des trains de 400 tonnes à une vitesse moyenne de 135 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire qu'elle effectuera en une heure trente-cinq minutes le trajet de Presbourg à Budapest, avec un seul arrêt à Neuhäusel.

L'Orient-Express mettrait jusqu'ici trois heures deux minutes pour parcourir cette distance.

Passe-temps

Solutions pour le n° du 28 juillet 1906.

Curiosités alphabétiques :

Le curé de village

Dans mon hameau réside un saint homme *d, a, b,*
Aux sept œuvres du bien, tous les jours *a, g, p,*
Récitant ses Pater, ses Credo, ses *a, v,*
Et ses psaumes latins sans jamais se *a, t,*
Sous ses cheveux tout blancs, car il est très *a, g,*
Rayonne son front pur que n'a point *a, b, c,*
Le fardeau si pesant de quatre-vingts *é, l,*
Seule, inclinant un peu, son épaule *a, c, d,*
Ah ! qu'il en a conduits, de pauvres *d, c, d,*
Dans le froid cimetière ! Et sans jamais *c, c !*
Et sans le droit de dire à la mort *c, a, c !*
Ah ! qu'il en a bénis ! Ah ! qu'il en a *e, d,*
Lorsque devant l'autel, le regard *l, e, v,*
Vers le ciel et courbant ses vieux genoux *k, c,*
Il implore pour ceux dont il a dir *i, g,*
Le frère esquif, alors sur le flot ball *o, t !*
L'apôtre attend ce jour que Dieu n'a point *a, t,*
Et dans le linceul blanc, lui-même enveloppé *a, p,*
Il rejoindra ses morts qu'à pris l'éternel *i, t,*
Et dont les noms déjà chez nous sont *f, a, c,*
Seigneur, donne ta gloire à celui dont l' *i, d,*
Méprisant les écus, a de tout temps *e, t,*
De partager avec ceux qu'il pouvait *é, d,*
Et qui vers les honneurs ne s'est jamais *i, c,*
Puisque voilà son temps de voyage *h, v,*
Puisqu'en lui le péché n'a point mis son *f, é,*
Donne lui dans tes cieus, loin du monde *a, j, t,*
Le bonheur que son âme a si bien *h, t,*

Rebus : Petite pluie abat grand vent. Je suis bien au milieu de vous. Emilie, dis-moi si tu es fâchée. — Héène.

CHARADES

Mon premier marche ;
Mon second nage ;
Mon tout vole.

Mon premier tient sa part dans une symphonie ;
Mon second sert d'appât dans une loterie.

Lorsque par un temps sombre, on est dehors, la [nuit,
La clarté de mon tout nous guide et nous conduit.

Mon premier au toucher cède fort aisément ;
Mon second sous les doigts se change en vêtement ;
Et mon tout, dans les airs agité par Eole,
Bat sans cesse de l'aile et jamais ne s'envole.

ENIGMES

Je suis sans avoir vu le jour,
Si je le vois je cesse d'être.

Je suis témoin, juge et partie
Et pour le bourreau qui châtie
Et pour le criminel qui fait mal.
Mes arrêts sont irrévocables ;
Les justes comme les coupables
Tremblent devant mon tribunal.

Mon effet est médicinal ;
Deux syllabes font ma structure ;
La première offre un animal,
La seconde son armure.

Editeur imprimeur : G. MORITZ, gérant.